



## Compte-rendu de réunion

Organisateur	ANGLET VERT OCEAN / MAIRIE
Sujet	Points « Littoral »
Date	20 novembre 2024
Lieu	Izadia
Participants ANGLET VERT OCÉAN	Daniel Chene, Bernard Dulau, Christine Besse, André Estoueigt, Christian Bilhère
Mairie	PY Dartigue, L. Verpillat, AF. Latrace, JP Laflaquière, V. Dequeker, A. Berthet, ML Guillemin

### SCoT

Réunion demain soir.

Arrêt des documents 12/12.

### PLUi

PLUi Côte-Basque Adour (ex-ACBA). Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à présenter en Conseil Communautaire fin d'année.

Objectif approbation avant fin 2026.

Présentation PADD. Concis.

- 4 engagements :
  - bâtir une ville plus solidaire,
  - réduire l'impact environnemental,
  - faire vivre nos patrimoines naturels et culturels
  - fabriquer une ville stimulante.
- 12 Actions :
  - 1 - Garantir les fonctions essentielles
    - transport, santé, formation, adaptation commerces
  - 2 - Logement de qualité
    - répondre à l'urgence,
    - fournir des logements adaptés,
    - répondre aux besoins étudiants, personnes âgées, handicapés, ...
  - 3 – Assurer un maillage de proximité
    - autour de 5 centres villes et quartiers vivants,
    - faire vivre nos rues et nos places,
    - réduire l'essor du commerce « drive »
  - 4 – Améliorer la performance environnementale
    - énergies renouvelables,
    - sobriété énergétique,
    - mixité fonctionnelle,
    - gestion des eaux pluviales et déchets
  - 5 – Mixer les fonctions urbaines pour réduire les distances
    - économie diversifiée,

- maintien et soutien de l'emploi,
  - localisation centrale des équipements sportifs, culturels et universitaires,
  - accès à la nature à 300m de son domicile.
- 6 – Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle
- développement des transports en commun
  - réseaux cyclables et piétons,
  - covoiturage et auto-partage,
  - encadrer le stationnement privé
- 7 - Préserver nos terres et cadre de vie
- Diviser par 2 la consommation d'espace
  - Protéger le patrimoine naturel
  - Protéger et favoriser l'agriculture urbaine
  - Dédier des espaces aux équipements sportifs et de loisir
  - Assurer la viabilité des grands arbres et en planter des nouveaux (nouvelle notion : Espace Boisé Protégé, sur espaces publics et privés)
- 8 - S'adapter aux conséquences du changement climatique
- Intégrer et anticiper le recul du trait de côte
  - Prendre en compte les risques d'inondation
  - Gestion intégrant les cycles naturels de l'eau
  - Lutter contre les îlots de chaleur
- 9 - Mettre en valeur notre héritage culturel
- Poursuivre la protection et valorisation du patrimoine
  - Valoriser le patrimoine local
  - Arbre en ville
- 10 – Réseau de quartiers
- Recomposition urbaine autour des transports
  - Extensions urbaines limitées
- 11 – Agir en intelligence collective
- Développement urbain cohérent
  - Planifier et fluidifier le développement
  - Cadre plus exigeant aux initiatives privées
- 12 – Dynamiser nos villes
- Convertir les zones d'activité en poumons économiques
  - Parachever l'aménagement des technopoles
  - Favoriser la mixité fonctionnelle dans les opérations d'aménagement

#### Questions :

Txalupa : pas de remise en service pour raison budgétaire (1,5 M€ / an). Hors nouveau contrat (durée 8 ans) du Syndicat des Mobilités.

Coordination entre les 5 communes : elles ont leur spécificité. Mais vision globale sur certains points (formation supérieure, ...). Contre-exemple : gestion des parkings payants en période estivale.

Convergence des règlements PLU sur les 5 communes : c'est l'objectif.

ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ? -50% en 2025, -100% en 2050. Anglet : 130 ha en 2AU (à urbaniser plus tard). On va en supprimer 120, qui passeront en zone A (Agricole) ou N (Nature), il restera 12 ha, pour l'essentiel à Sutar, un peu au Refuge.

Hypothèses d'évolution de la population ? Données publiées lors de l'Enquête Publique.

Impact recul du trait de côte sur le PLUi ? Travail BRGM à 30 ans et 100 ans, sera repris par la CAPB. Étude en cours sur les débordements Adour, Nive, Aritxague.

Auto-partage : il y aura dans le PLUi une règle auto-partage disant que si les opérateurs immobiliers veulent minorer le stationnement dans leur programme, ils doivent proposer des solutions d'auto-partage et/ou covoiturage.

Lutte contre les nuisances sonores ? Il y a un paragraphe dans le PADD. Plan d'exposition au bruit existant sera repris dans le PLUi, auquel il s'impose, y/c ses révisions.  
Comment contribuer sur le PADD ? EP probablement entre juillet et septembre.

### **Protection des dunes et espaces protégés**

10 ha acquis en 2021 (ex ACBA). Plan de gestion sur base étude Biotope. Sécurisation + mini-Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) sur les parcelles boisées. Clôture et panneautage de la dune. Protection de l'espace et des espèces. Convention passée avec le Conseil Départemental 64 a étendu le périmètre en continuité d'Izadia. La dune du tunnel recule, on doit intervenir tous les ans.

Consolidation sable par sapins de Noël : on voit l'ensablement, c'est positif. Problème : colonisation par plantes invasives => arrachage.

Consolidation sable par bois flotté broyé. Problème : colonisation par plantes invasives => arrachage. Solution retenue dans l'appel à projets sur solutions fondées sur la nature présenté par la CAPB. On espère un financement à flécher sur le trait de côte.

### **Pied de falaise colonisé**

Diagnostic d'ici la fin de l'année. Voir si les herbes de la pampa sont à enlever ou à préserver en consolidation de la falaise. Idem au niveau de la grotte de la Chambre d'Amour. Problème de sensibilisation du public et de la vente libre en jardinerie qui brouille le message.

ANGLET VERT Océan peut diffuser une information dans son Bulletin.

### **Avenir du site de La Barre**

La Concha : en travaux, ouverture printemps 2025.

Ex Mc Do : appel d'offres en cours

Patinoire : pas d'évolution en vue

Plantation des aires de stationnement : dans le mandat de la prochaine équipe municipale. Il n'y aura plus de grands projets mais des projets de « verdissement », type végétalisation du parking de La Barre.

### **Arcatures**

Le pessimisme est de rigueur. Nous souhaitons un chiffrage des travaux de sauvegarde pour protéger ce monument anglois.

### **Gouvernance portuaire**

Société Portuaire : regret anglois de n'avoir pas été associé à la réflexion préalable sur la création de cette société. Le job s'est fait entre la Région et les 2 CCI. Anglet n'a aucun pouvoir dans le Conseil Portuaire et le Comité Stratégique. Il est donc peu probable qu'une association soit admise au Conseil Portuaire.

3 infras majeures de transport : aéroport, port, Centre Européen de Fret. LA CAPB devrait être associée aux organes de décision / gestion, avec participation financière.

M. Bergé a rencontré le Maire pour des projets d'implantation d'entreprises sur le port (Olatu Leku).

ANGLET VERT Océan : Zone Faible Émission : 214 morts / an imputés à la circulation urbaine mais rien du fait des 90.000 tonnes de CO2 des laminoirs.

Port de plaisance : la CAPB a refusé le transfert à la Région.

### **Plantations compensatoires**

Dans le cadre de l'extension du cimetière de Blancpignon. Atelier pour imaginer le boisement compensatoire aux Cavaliers ? Avancée technique. Il y a eu un atelier Conseil de Quartiers îlots A et B en septembre. Nous serons associés à une réflexion ultérieure.

Cimetière : les consultations ne sont pas lancées. Recours en cours.

**Sur-tourisme**

On nous renvoie vers l'Office de Tourisme.

Nous ne sommes pas sur du sur-tourisme à Anglet. Développer l'arrière-saison.

Impact sur le logement, extension des terrasses.

Quid du prix du m2 pour ces terrasses ?

**Douches de plage**

Pas prévu de les remettre en place. Plan sécheresse. L'argument « économie d'eau » ne tient pas, les gens se douchent chez eux. Problème sanitaire de non-rinçage après baignade.

C'est un effet de comm.

**Contrôle locations saisonnières**

On attend le vote de la loi.